

ont préparés à cette charge redoutable, et il leur demande : " Savez-vous s'ils sont dignes ? " Et quand il en a reçu l'assurance, son cœur est soulagé, et il s'écrie : " *Deo gratias !* " Mais ce n'est point assez. Et, dans l'ordination du prêtre, il commencera une préface, prière magnifique, au milieu de laquelle ses angoisses semblent redoubler, il demande à Dieu la grâce qu'il ne soit pas damné pour avoir consacré un indigne, *ne eorum profectione damnentur....*

" Ces terreurs nous seront épargnées, Mesdames, quand les vocations ecclésiastiques pourront être soignées, cultivées dans vos foyers redevenus chrétiens, cultivées aussi par votre Œuvre et défendues contre les nécessités de la pauvreté.

" Ce que vous avez donc à faire, c'est d'abord de prier..... Demandez des saints prêtres. Un saint prêtre, c'est une grande puissance ! Voyez un curé d'Ars ! Dans sa pauvre paroisse, quel bien n'a-t-il pas fait ? Que d'âmes il a ramenées à Dieu ! Demandez des saints prêtres.

" Sainte Thérèse, dont l'une des plus grandes dévotions était de prier pour le clergé, disait à ses religieuses :

" Mes filles, nous ne sommes pas la main qui écrit des pages éloquentes pour éclairer les âmes ; nous ne sommes pas la main qui tient Jésus pour le donner aux fidèles ; nous ne sommes pas le pied qui porte au loin l'Évangile ; nous ne sommes pas la voix qui prêche Jésus-Christ et touche les cœurs ; mais nous pouvons être le souffle qui inspire, qui anime le ministre de Jésus-Christ, la force qui le soutient dans sa marche et lui donne la puissance. "

" Et puis, apprenez, Mesdames, à honorer le prêtre. Vous avez, en quelque sorte, à le préserver. Nous sommes à l'heure des persécutions : c'est la tempête du mépris qui s'élève contre nous. C'est un flot de journaux et petites feuilles populaires dans lesquelles le sacerdoce est avili. Le sacerdoce est déshonoré au milieu d'une indifférence plus douloureuse encore.

" A vous, Mesdames, revient l'honneur de préserver le sacerdoce, en ne lisant jamais et en ne permettant pas de lire ces choses qui ne doivent jamais entrer dans une famille chrétienne, en vous faisant un devoir sacré d'entourer ce prêtre d'honneur, de respect.

" St François d'Assise disait : " Si je voyais passer un prêtre et un ange, je saluerais d'abord le prêtre. " Et autrefois, quand le prêtre passait, tous le saluaient avec vénération.

" Tout à l'heure, le rapport faisait illusion à quelques années de souffrances et d'angoisses que j'ai eu à traverser. J'aime à dire aussi que, au cours de mon apostolat, la Providence m'y ménage parfois de bien grandes consolations. Quand, dans ce pays de foi, l'évêque parcourt les paroisses de ses campagnes, je voudrais bien que vous vissiez avec quel respect les populations l'accueillent. Nous avons vu de ces chrétiens attendre deux heures sous la pluie, dans la boue, recevoir à genoux notre bénédiction, et, en la recevant, ils ne levaient même pas les yeux. Leur évêque, c'était pour eux vraiment le représentant de Notre Seigneur Jésus Christ.

" Et puis, Mesdames, parlez peu des prêtres ; parlez peu, très peu des confesseurs. N'en parlez pas dans vos salons. Gardez-vous de ces petites critiques qui

font si souvent le fond de vos conversations et qui détournent vos maris, et même vos enfants, de la pratique de leurs devoirs.

" On attribue la puissance du prêtre à l'accent de la parole ; on l'honore s'il est distingué ; il semble que, s'il ne l'est pas, son ministère a moins de valeur, quo son absolution est moins efficace !.....

" Enfin, Mesdames, poursuivez votre belle œuvre avec activité ; donnez sans compter ; donnez de votre nécessaire vous souvenant que, dans les premiers temps de l'Église, c'étaient les fidèles qui aidaient aux vocations ecclésiastiques, qui les entretenaient. Dans les dons généreux qu'ils faisaient, il y avait trois parts : la première était pour les prêtres ; la seconde pour l'autel ; la troisième pour les pauvres. Ces trois parts, Mesdames, vous saurez les trouver, vous suivrez les traces de vos aïeux dans la foi, vous continuerez à vous signaler par votre générosité, qui est une des notes de la cité lyonnaise. "

*Les Frères de la doctrine chrétienne.*—Le *Morning Post* (journal protestant) parlant d'un ouvrage écrit par Mme R. F. Wilson, et ayant pour titre : *Les Frères chrétiens*, s'exprime dans les termes suivants :

" La France compte, à l'heure qu'il est, plus de onze mille de ses enfants qui, sans que cela coûte un sou au gouvernement, ont été élevés avec un soin particulier pour consacrer leur vie à l'éducation gratuite des pauvres. N'ayant que le strict nécessaire pour pourvoir aux besoins de la vie, sans rémunération, sans salaire, sans espoir ou même sans désir d'avancement, ils font dans un pays qui a décidé de détruire l'influence de l'Église une œuvre excellente, et introduisent partout ce système d'éducation qui fait l'orgueil de nos écoles de l'État.

Ces enfants de la France s'appellent les Frères des écoles chrétiennes, membres d'une Société fondée au 17<sup>e</sup> siècle par Jean-Baptiste La Salle.

" La vie de ce pieux bienfaiteur de sa nation est plein d'intérêt, et ce qui mérite d'attirer surtout l'attention, c'est la lutte engagée entre eux et l'opposition athée et socialiste qui depuis 1870 s'efforce de les empêcher de se dévouer à leur œuvre avec la liberté voulue. Cependant, la bataille penche en leur faveur ; la supériorité de l'éducation religieuse sur l'éducation laïque se confirme tous les jours, et les écoles de ces frères ont remporté le plus grand nombre de prix parmi ceux qu'alloua le conseil municipal de Paris aux écoles élémentaires. " — *Journal de Rome.*

*La Chambre des Communes et l'agriculture.*—Nos lecteurs savent déjà que le Parlement Fédéral est actuellement en Session et que l'ouverture des chambres a eu lieu le 17 janvier courant. Nous voyons avec plaisir qu'à la Chambre des Communes, la question par excellence de l'agriculture occupa dès les premiers jours l'attention de quelques députés qui, nous n'en doutons pas, seront chaleureusement secondés, chaque fois qu'il s'agira de favoriser le progrès agricole dans notre pays.

A la Chambre des Communes, séance du 23 janvier courant, M. Gigault, député du comté de Rouville, a demandé copie de toutes requêtes adressées au ministre de l'agriculture, demandant que des prix soient accordés pour les meilleurs essais, traités et autres écrits sur l'industrie agricole et les arts mécaniques.